



**Compte Rendu
Assemblée Générale Ordinaire 2025 de l'AAPPMA « Le Gave » du 16 janvier 2026
Salle de la Nature au 19 rue Lavoisier à Pierrefitte-Nestalas (65 260)**

Après avoir remercié l'ensemble des participants et souligné le rôle important que jouent les collectivités locales, les entreprises, les bénévoles pour le fonctionnement de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique), le président Christophe Pereira Da Cunha remercie Monsieur Jean-Luc Cazaux président de la FDAAPPMA d'assister à nos travaux ; ainsi que Monsieur le Maire de Pierrefitte-Nestalas accompagné de son adjoint.

Le rapport moral fait ressortir une baisse de la vente des cartes de pêche. Malgré une relance des pêcheurs, (courriers et mails), l'AAPPMA enregistre une baisse de 86 cartes. Ce constat est certes dommageable, mais il montre que la fidélisation des pêcheurs n'est pas acquise malgré une communication individuelle forte.

Le classement de l'AAPPMA « Le Gave » en APPMA de montagne au niveau du Club Halieutique Interdépartemental, suite au vote des 18 APPMA de notre département lors de l'assemblée générale de la FDAAPPMA le 26 avril 2025.

Toutes les actions techniques et d'animations ont pu se réaliser avec l'aide des bénévoles.

Tout cela conforte l'AAPPMA dans sa mission de promouvoir pour les jeunes générations la pêche et ses valeurs.

Le rapport technique présenté par le secrétaire et voté à l'unanimité fait ressortir les actions de lâchers de truites : 600 Kg pour la saison ; d'alevinage : 10 000 alevins lâchés ; de pêches de sauvegardes qui ont permis de sauver 602 truites Fario ; 320 Saumons Atlantique (tacons) ; 89 truites Arc-en-Ciel. Les pêches d'inventaires ont permis de connaître le patrimoine piscicole sur un parcours donné.

Le rapport financier présenté par la trésorière et voté à l'unanimité fait ressortir un compte d'exploitation positif.

Le commissaire aux comptes est reconduit par vote pour une année.

Les projets 2026 seront axés autour des animations : ALP, centre de loisirs, collège... afin de développer la pêche de loisir et de former les jeunes générations à ses valeurs, pour préparer les pêcheurs de demain.
L'AAPPMA poursuivra ses actions en faveur du milieu aquatique dans l'intérêt de la pêche.

Le président remercie tous les participants : organismes publics, privés, particuliers pour leur soutien financier ; les sociétaires et les bénévoles qui offrent de leur temps pour que l'AAPPMA fonctionne.

Avant de clore cette Assemblée Générale, le président souhaite un anniversaire à l'AAPPMA créée en 1936 et qui fête cette année ses 90 années d'existence. Un hommage est rendu aux membres fondateurs et aux présidents successifs ; ainsi qu'au créateur du logo qui résume à lui seul la passion de la pêche.

Le président souligne que l'AAPPMA continuera de s'investir dans l'esprit d'une pêche responsable et de transmission de ses valeurs auprès de nos jeunes générations.

Suivront les interventions du président fédéral Monsieur Jean-Luc Cazaux qui apportera quelques informations sur les actions de la fédération en faveur de la pêche de loisir ; ainsi que sur le fonctionnement de la fédération départementale qui se veut être un appui pour les APPMA. Il répondra à quelques questions des participants.

Monsieur Noël Pereira Da Cunha Maire de la commune soulignera le rôle important des associations, lequel est prépondérant pour le tissu social. Il félicite l'AAPPMA pour son investissement en faveur de la pêche qui joue un rôle important dans l'activité touristique de notre vallée. La municipalité continuera d'aider l'AAPPMA par sa subvention pour l'encourager à continuer dans la réalisation de toutes ses missions.

Une assemblée générale d'une bonne tenue, suivie d'un moment de convivialité fort apprécié de tous.

Le Président de l'AAPPMA « Le Gave »
Christophe PEREIRA DA CUNHA